

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 61 (1966)
Heft: 1-fr

Vereinsnachrichten: Rapport sur la situation et l'activité de la Ligue suisse du patrimoine national en 1965

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les retours sont aussi assurés que le sont les départs. Pourtant, quand on aurait fait le tour du monde, vécu des années au loin, y a-t-il rien de plus émouvant que de retrouver les traits, les contours, les teintes et les odeurs du pays qui vous a vu naître?

C'est un peu ce sentiment qui se dégage du livre sur le canton de Vaud, dont le texte est dû à Samuel Chevallier qui connaît les heures, les demi-heures et surtout les «quarts d'heure» vaudois; et dont les photographies ont été prises par Max-F. Chiff-

felle: la poésie des sites, la clarté de l'atmosphère, tout concourt à procurer cet émerveillement indéfinissable qui, de tout temps, a attiré les peuples les plus divers, chacun s'y sentant bien et s'y assimilant à travers les âges.

Ce petit livre s'enchaîne tout naturellement dans la série de la collection dirigée par Marcel Joray, si attentif aux belles choses, et contribue à faire aimer d'un attachement réel ce pays ouvert sur l'azur.

R. Von der Mühl

Rapport sur la situation et l'activité de la Ligue suisse du patrimoine national en 1965

Deux anniversaires ont marqué cette année 1965: il y a eu 60 ans, le 1er juillet, que la Ligue du patrimoine national avait été fondée; et en automne, la vente de l'Ecu d'or a eu lieu pour la vingtième fois. Le premier nous remplit d'une certaine fierté: fierté à la pensée des fondateurs qui ont lancé une idée neuve et féconde dans la vie culturelle de notre pays, et de tout ce qui a été réalisé de beau et de bon par leurs successeurs. Les ventes de l'Ecu d'or, elles, nous parlent avec l'éloquence des chiffres: quelque huit millions de francs nous ont été confiés jusqu'à présent, qui nous ont tout juste permis, ainsi qu'à nos amis de la Ligue pour la protection de la nature, de remplir nos tâches.

1965 fut au demeurant une année de tranquille maturation. Le projet de loi d'application de l'article constitutionnel sur la protection de la nature et du patrimoine a été achevé, et présenté aux Chambres avec un message du Conseil fédéral. A la Ligue suisse comme dans les sections cantonales, toute l'année a été occupée par les tâches ordinaires, auxquelles on se consacre avec conscience et aussi, parfois, avec succès.

1. Effectif. Le nombre des membres a passé de 10 091 à 10 427, soit une augmentation de 336. Quatre sections y ont plus particulièrement contribué: Zurich, Bâle, Neuchâtel, et la petite section du Haut-Valais.

2. Assemblée générale. Après une longue interruption, on s'est à nouveau retrouvé à Genève. La visite de Carouge, ancienne ville sarde sur sol suisse, a été une découverte pour la plupart des nombreux participants. Mais ils ont vivement apprécié aussi la promenade vespérale en bateau et l'excursion dominicale dans la campagne genevoise, avec ses monuments religieux et... européens. Nous avons parlé en détail dans la revue de cette assemblée générale ensoleillée, sorte

de miracle au beau milieu d'une saison pluvieuse; nous aimerions tout de même remercier ici très chaleureusement nos amis genevois, hôtes avisés autant qu'attentionnés.

3. Comité central. Le comité central est composé des 19 présidents de sections, qui en font partie d'office, et de 12 «membres individuels», c'est-à-dire de personnalités particulièrement qualifiées, ou aptes à faire la liaison avec des institutions apparentées. A Genève, elles devaient être réélues, et, pour notre plus grande joie, elles ont toutes accepté de rester en fonction pour une nouvelle période administrative; le lecteur trouvera leurs noms dans la troisième page de couverture de la revue. Un nouvel élu est entré au comité central en la personne de M. Claude Bodinier, de Neuchâtel, qui assume avec distinction, depuis 1947, le service de presse de la Ligue du patrimoine en pays romand. Au président tessinois Franco Ender, de Ruvigliana, qui s'est retiré au cours de l'année, et qui a rendu de grands services à la cause du patrimoine outre-Gothard, a succédé l'ancien juge fédéral Fernando Pedrini, de Ruvigliana également. A l'unanimité, l'assemblée générale a conféré le titre de membre d'honneur à M. Heinrich Bächtold, qui a été président pendant 18 ans du «Heimatschutz» schaffhouseois, et a rendu à notre cause de précieux services.

Le comité central s'est réuni à trois reprises. Ses délibérations du 29 mai à Berne l'ont occupé toute une journée. Elles étaient plus particulièrement consacrées à l'importante question de la navigation sur l'Aar et le Haut-Rhin.

Parmi les tâches régulières qu'assume le comité central, il y a l'attribution des subsides qui, sur le produit de la vente de l'Ecu d'or, vont à la caisse centrale. Les paysages et les monuments entrant en considération sont chaque fois présentés, avec des clichés en couleurs dûment commentés, par M. W.

Zeller, de Zurich, chef de notre service de propagande. Les présidents ont ainsi de précieux et suggestifs aperçus sur l'activité des autres sections, et peuvent se prononcer en pleine connaissance de cause.

4. *Le secrétariat général*, au « Heimethuus » à Zurich, a expédié les affaires courantes, s'est occupé de la rédaction de la revue, de la vente de l'Écu d'or et du « Don de l'économie ». Cette sobre énumération représente énormément de travail, mais aussi de satisfactions. Le secrétariat général est l'antenne de notre ligue, grâce à laquelle est perçu ce que l'on dit ou pense d'elle. A vrai dire, les méchants propos sont plutôt rares; tout au plus entend-on parfois la question bien connue: « Que fait donc le Heimatschutz? » lorsque telle ou telle chose va apparemment de travers. L'idée que nous sommes la grosse artillerie culturelle du pays, qu'il suffit d'appeler à la rescousse pour qu'elle balaie l'obstacle, est aussi touchante qu'inextirpable; elle nous oblige cependant à faire, du moins, tout ce qui est en notre pouvoir. Pour le secrétariat général, l'année a été marquée aussi par un heureux déménagement au premier étage du « Heimethuus », où il dispose dorénavant de quatre pièces dont la tranquillité est assurée, puisqu'elles donnent sur la Limmat. Nous tenons à remercier très vivement le « Heimatwerk » de son obligeance.

5. *Revue « Heimatschutz »*. Elle a paru en quatre livraisons, tant allemandes que françaises, qui, parce que certains articles demandaient beaucoup de place, furent plus volumineuses qu'à l'ordinaire. Mais plus chères aussi, malheureusement! Et c'est une chance que les moyens nécessaires aient été disponibles. – Une fois encore, c'est M. Léopold Gautier, président de la section genevoise, qui a assumé la rédaction de l'édition en français, avec tout le soin et la finesse que nous lui connaissons.

6. *Rapport d'activité du Bureau technique*. Durant l'année écoulée, le chef du Bureau technique s'est trouvé devant deux problèmes si importants qu'il a tenu à faire appel, dans les deux cas, à la compétence d'autres membres de la Ligue. Premier cas: *Morat*. Ses murs d'enceinte bénéficient, depuis 1912, d'une zone de protection où la construction est interdite. Or, une grande entreprise commerciale avait acheté du terrain dans cette zone, et projeté d'y édifier un magasin de vente. L'autorité municipale de Morat, et même le président de la commission fédérale des monuments historiques, approuvaient le projet, parce qu'il eût été possible de démolir, par la même occasion, quelques vilaines bâtisses près de la porte de Berne. La commission de la Ligue suisse du patrimoine a

considéré au contraire qu'une telle décision serait fatale, et pour des raisons de principe: quand une zone interdite à la construction est entamée, cela crée un précédent, bientôt suivi d'autres dérogations, et peu à peu toute la zone de protection disparaît; or, celle-ci est d'une très grande importance pour l'enceinte de Morat.

Le second cas concerne la zone de protection de *Gruyères*. Les pans de la colline où se trouve la ville constituent la zone de protection A, avec interdiction de construire. La zone de protection B, un peu plus éloignée, tolère un lotissement dispersé, avec des maisons de deux étages. Dans cette zone, à l'extrémité ouest de la colline, sur l'éminence appelée « Le Bourgoz », un lotissement est projeté comprenant deux grands bâtiments (un hôtel et un immeuble locatif), plus toute une série de maisons familiales. Les deux grands bâtiments ne sont pas conformes à la réglementation de la zone; toutefois, leur emplacement et leurs dimensions, par rapport à la vieille ville, sont acceptables. Ils seraient moins nuisibles à l'aspect des lieux qu'une série de petites maisons éparpillées. Aussi la commission de la Ligue propose-t-elle d'accepter une dérogation exceptionnelle pour ces deux bâtiments, mais, en compensation, de renoncer à la construction de maisons familiales, et de maintenir le reste du terrain en zone de verdure.

Le conseiller technique éprouve au cours de son activité, à côté de beaucoup d'étonnement devant l'inconscience et le manque de capacité de nombreux constructeurs, de très réjouissantes surprises. Il se trouve soudain, par exemple, dans une vieille maison de Suisse centrale, devant un mobilier d'une valeur inestimable, accumulé par les générations et conservé avec amour. Ou bien, pénétrant dans le bâtiment délabré d'une ancienne forge, il y découvre un superbe escalier en colimaçon de style gothique tardif. Ou encore, dans une ancienne maison seigneuriale maintenant utilisée comme ferme, il constate que des pièces partiellement inhabitées et délaissées ont encore de quoi enthousiasmer le visiteur par leur majesté et leurs heureuses proportions.

Dans son rapport au comité central, le conseiller technique a fait le compte précis de toutes les expertises pour lesquelles il a été sollicité. L'utilité du Bureau technique du « Heimatschutz » est maintenant abondamment démontrée.

7. *Commission pour l'inventaire des sites et monuments naturels d'importance nationale (KLN)*. Son président, M. H. Schmassmann, de Liestal, nous écrit ce qui suit sur l'activité de la commission en 1965:

« De ses pourparlers avec les autorités et les représentants des ligues pour la nature et le patrimoine des cantons de Berne, Saint-

Gall, Thurgovie, Appenzell R.-E., Appenzell R.-I. et Glaris, la commission peut conclure que la réalisation des postulats de l'inventaire a fait de nouveaux progrès en divers endroits, alors qu'en d'autres lieux, des efforts considérables seront encore nécessaires. Dans le cadre de la révision de l'inventaire qui lui a été confiée, la commission a notamment examiné la possibilité d'y faire figurer les sites de la vallée du Doubs, des Franches-Montagnes et de la Côte VD. M. L. Gautier, qui dès le début a fait partie de la commission en tant qu'un des représentants de la Ligue du patrimoine, et auquel la commission est redevable avant tout de la rédaction française de l'inventaire et de l'examen approfondi de divers objets concernant la Suisse romande, s'est vu malheureusement contraint de se retirer à la fin de l'année, pour raison d'âge.

8. *Propagande.* Voici le rapport de M. Willy Zeller, chef de notre service de presse:

« Le signataire de ces lignes a presque peine à croire qu'il a, pendant vingt ans – soit depuis le premier Ecu d'or en 1946 –, battu le tambour pour la protection des sites et des monuments, tantôt doucement, tantôt avec une violence justifiée par quelque monstruosité. Chose curieuse – ou peut-être est-ce au temps qu'on le doit? – les rédacteurs, gens de radio et cinéastes, peut-être même le grand public, semblent avoir pris un plaisir croissant à ces roulements de tambour. En tout cas, l'année dernière a vu s'accroître encore le nombre de nos publications: pour le 20e anniversaire de l'Ecu d'or le soussigné a rédigé 96 reportages, articles originaux et autres communiqués de presse, totalisant plus de 5 millions d'exemplaires. A quoi s'ajoutent une bonne centaine de reportages privés et articles faits en cours d'année à titre privé, avec de claires allusions à l'activité des ligues du patrimoine et de la nature, ce qui porte à 207 le nombre total de publications, représentant 12 761 000 exemplaires. On peut douter qu'il soit possible de faire plus.

Il faut ajouter à cela de nombreuses *émissions radiophoniques*, en moyenne toutes les deux semaines, tantôt sous la rubrique « Aus dem Notizbuch des Reporters », tantôt dans l'émission « Us Stadt und Landschaft Züri », pour laquelle le studio de Zurich nous a cordialement invité à parler, durant cinq ou six minutes, de nos joies et de nos soucis. Nous devons enfin une reconnaissance particulière au *Ciné-Journal suisse*, à Genève, qui a donné un excellent aperçu de notre activité, sur la base d'anciens films et de récentes prises de vue auxquels nous avons participé. Etant donné que quelque 500 000 spectateurs ont vu ce film de propagande (« Vingt ans d'Ecu d'or pour la nature et le patrimoine »), nous pouvons espérer avoir

utilisé toutes les possibilités qui nous étaient offertes cette année.

A la suite de nombreuses *conférences avec projections lumineuses*, auprès de sociétés ou de classes d'écoles, une nouvelle invitation nous a été faite par une université populaire à donner un cours sur la protection des sites et des monuments en Suisse: ainsi, de nouvelles possibilités se présentent. »

Responsable de la propagande en Suisse romande, M. Claude Bodinier nous communique ce qui suit:

« La campagne 1965 a été favorisée à l'extrême par l'intérêt du double thème de l'année: Tourbillon et le 20e anniversaire de l'Ecu d'or, ce qui nous valu parfois deux, trois ou même quatre pages dans certains illustrés, ainsi qu'une double page en couleurs dans le plus répandu d'entre eux. Au total, 14 hebdomadaires, y compris ceux des organisations coopératives et de la presse des jeunes, ont publié nos articles illustrés ou photos légendées, issus de randonnées qui nous ont conduit de Sion au pied du Vanil noir, en passant par le vallon des Morteys et la rive fribourgeoise du lac de Neuchâtel.

Les 12 principaux quotidiens de Genève, Lausanne, Yverdon, Fribourg, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ont publié des articles originaux avec photos, tandis que tous les autres journaux de ces quatre cantons (la propagande étant faite par les comités de vente eux-mêmes dans le Jura et en Valais) recevaient un article « cantonal » illustré de dessins au trait de Ric Berger.

Enfin, nous avons donné trois interviews à la radio romande, à l'occasion de la vente vaudoise, puis des ventes fribourgeoise et neuchâteloise, et des ventes genevoise et valaisanne. Dans ces trois cas, plusieurs communiqués ont en outre été diffusés à l'heure des dernières nouvelles. »

La campagne de presse en Suisse italienne a été assumée comme de coutume par M. Camillo Valsangiacomo, de Zurich. Ces deux collaborateurs, ainsi que M. Zeller, ont soutenu infatigablement pendant ces vingt dernières années la vente de l'Ecu d'or, et ont célébré leur « jubilé » personnel.

9. *La vente de l'Ecu d'or* a été cette fois un double événement: c'était la vingtième du nom, et elle a battu tous les records précédents. La vitalité de notre action, désormais solidement enracinée dans l'usage populaire, n'aurait pu trouver une consécration plus éclatante. Mais son thème principal, le sauvetage du château et de la colline de Tourbillon, a rencontré lui aussi une approbation générale.

875 999 écus (73 000 de plus que l'année précédente!) ont été vendus. Le produit net s'est élevé à 494 260 fr. 90, soit presque un demi-million. Lors de la première vente de l'Ecu d'or, en faveur du lac de Sils, qui

était restée la plus fructueuse jusqu'ici, 826 664 écus furent vendus. On comprend qu'à l'« état-major » de l'Ecu d'or la joie régnait, comme après une bataille victorieuse. Vingt ans durant, ce sont les mêmes hommes qui, inlassablement et chaque année, se sont voués à ce travail – et en premier lieu le chef de la vente, A. Wettstein au « Heimethuus ». Avec lui, Willy Zeller en tant que chef du service de presse pour la Suisse alémanique et collaborateur à la radio, la télévision et les actualités cinématographiques; Claude Bodinier pour la propagande en Suisse romande, et Camillo Valsangiacomo pour le Tessin. Les vingt écus ont été gravés, toujours avec la même maîtrise, par Carl Fischer, à Herrliberg. De nombreux chefs de vente locaux nous sont aussi restés fidèles pendant deux décennies; de nombreux autres se sont mis à notre disposition. Tout cela forme une grande famille d'hommes et de femmes dévoués, qui se sont mis au service du patrimoine et de la nature, et auxquels nous devons une profonde reconnaissance.

Après vingt ans, une autre considération s'impose. L'écu doré pour le patrimoine national et la protection de la nature se vend toujours un franc, alors que le coût de la vie, et le coût de l'écu, et les frais de vente du même coup, ont augmenté de 50 % depuis 1946; en d'autres termes, notre médaille de chocolat devrait être vendue, aujourd'hui, au moins 1 fr. 50. Mais, dans le domaine des œuvres d'utilité publique, il semble qu'il n'y ait pas d'« allocations de renchérissement ». Malgré tout, il nous faudra examiner sérieusement comment une compensation peut être trouvée, bien que la barrière psychologique du « un franc » ne soit pas facile à franchir.

Le produit net a été réparti comme suit:

Part préalable de la Ligue suisse du patrimoine (10 % du résultat brut)	87 599.—
Part ordinaire de la Ligue suisse du patrimoine	145 000.—
Part ordinaire de la Ligue suisse pour la protection de la nature	145 000.—
Versement au fonds commun des tâches d'importance nationale (dont 50 000 fr. pour Tourbillon)	75 000.—
Versement au fonds spécial des deux Ligues	41 661.90
	<hr/>
	494 260.90

Comme de coutume, 80 % de la part ordinaire du « Heimatschutz », soit 116 000 fr., ont été ristournés aux sections, en parts proportionnelles à leurs ventes respectives.

Les dépenses pour le Bureau technique, les publications et l'aide financière aux institutions apparentées se sont élevées à 36 000 fr.

Le comité central a voté des subsides pour la restauration de divers monuments, etc., au total 71 850 fr. (chapelle de Hüniken SO, Maison patricienne Maggetti, à Intragna TI, Maison Stupan à Ardez GR, Maison « Zum Freihof » à Stein-am-Rhein SH, Cure de Bosco-Gurin TI, Musée de Tell à Bürglen UR, église villageoise de Samedan GR, fresques dans la maison Maissen à Somvix GR, ossuaire de Cauco GR, chapelle Horbis à Engelberg OW, maison Maillardoz à Grandvaux VD, clocher de Colla TI, château de Klingenberg TG, fresques de la maison Spichtig à Sachseln OW, maison Vulpius à Ftan GR, maison Spadino à Augio GR).

La caisse de l'Ecu d'or a ainsi fait des versements de 223 850 fr. au total. Il y restait au 31 décembre 1965, en tenant compte du solde actif des comptes 1964, la somme de 78 870 fr. 85.

10. Don de l'économie. Là aussi, un résultat remarquable a été enregistré: 1442 dons, totalisant 132 753 fr. 50. Après déduction des frais, il est resté 116 195 fr. 10 (année précédente: 111 334 fr. 90). Le produit net a été réparti de la façon suivante par la commission de l'Ecu d'or, dans laquelle des représentants de l'économie suisse siègent à côté de ceux des deux Ligues: 65 977 fr. 60 pour le développement du Parc national; 50 000 fr. pour la protection de la vallée de l'Aar entre Thoune et Berne. Deux versements plus modestes ont été faits, conformément au vœu des donateurs, aux fondations « Pro Reuss » et « Pro Werdenberg ». Un chaleureux merci, ici encore, à tous les donateurs!

11. Comptes. A part le compte de l'Ecu d'or et celui du Don de l'économie, nous gérons, comme toute autre société, notre compte ordinaire, alimenté en premier lieu par les cotisations des membres, et qui sert surtout à couvrir les dépenses de la revue et du secrétariat général.

Le compte ordinaire ne présente pas une image particulièrement réjouissante. Avec 115 399 fr. 68 aux recettes et 130 406 fr. 98 aux dépenses, il se solde par un excédent de dépenses de 15 007 fr. 30, et cela bien que nous ayons reçu une fois de plus un subside de 18 000 fr. de la fondation Kiefer-Habitzel. Les frais de la revue ont passé de 45 484 fr. 25 à 61 593 fr. 30. Le tirage et le nombre de pages ont été un peu plus élevés, mais ce sont surtout les frais d'impression, de papier et de clichage qui ont augmenté. Si nous ne voyions pas pointer à l'horizon de la nouvelle année l'espoir de la subvention fédérale si longtemps attendue, notre situation financière nous causerait de graves soucis.

Pour ne pas alourdir notre rapport avec trop de chiffres, nous en resterons à ces considérations. Tout membre qui désirerait exa-

miner nos comptes de plus près peut s'en procurer le détail auprès de notre secrétariat général.

Heureux héritages et beau cadeau.

Nous avons déjà relevé dans de précédents rapports combien il serait beau que la Ligue du patrimoine national, comme d'autres institutions d'utilité publique, figurât sur les testaments des amis qui désirent faire un don posthume. Nos espoirs ont commencé cette année de se réaliser. Tout d'abord, nous avons reçu de la succession de Mlle Anna Gass, à Zurich, une somme de 1000 fr. Puis M. Ernest Meier, décédé en 1963 à Dietikon, a laissé au « Heimatschutz » 10 % de sa fortune, soit le beau montant de 12 000 fr. (en obligations). C'est alors qu'est venue la grande surprise. Nous avons appris que Mme Louise Carpentier-Gugolz, décédée à Zurich, avait légué à notre Ligue la magnifique somme de 250 000 fr.

C'est ainsi que notre année jubilaire, même en ce qui concerne les biens terrestres, a connu un éclat auquel nous étions loin de nous attendre. Le comité dira dans le prochain rapport annuel comment il pense utiliser ce gros legs, provisoirement constitué de papiers-valeurs.

Que ces généreux donateurs soient, au-delà de la tombe, remerciés ici du fond du cœur.

Mais parmi « nos vivants » aussi – ce qui nous réjouit – un membre, qui a tenu à rester anonyme, nous a fait un don de 3000 fr., dont nous le remercions ici publiquement. Le donateur nous a priés d'affecter cette somme à la restauration d'une église ou d'une chapelle, dans quelque petit village de montagne écarté. C'est avec joie que nous l'avons destinée à la restauration de la chapelle évangélique de Patzen-Fardün GR, en reconnaissance, notamment, des grands sacrifices que les quinze familles de ce petit village de montagne ont consentis pour sauver leur vieux sanctuaire.

12. Vers l'avenir. Loi fédérale sur la protection de la nature et des monuments; extension et financement nouveau de notre activité. Le présent rapport étant publié dans le numéro même où notre président A. Rollier commente le projet de loi, nous nous en tiendrons à ce simple rappel.

Navigation sur l'Aar et le Haut-Rhin.

Le comité central a pris position sur cette importante question dans sa résolution du 29 mai 1965, après un rapport de M. H. Wanner, directeur à Bâle (pro), un exposé du conseiller national J. Bächtold, de Berne (contra), et une discussion approfondie.

Cette résolution a été communiquée à la presse.

Gruyères et Morat.

Lorsque sont touchés des sites et paysages d'importance nationale, une inspection « fédérale » se justifie. C'est ainsi que le plan spéculatif d'un lotissement en maisons de vacances à proximité de Gruyères (dont la protection fut le thème principal de l'Ecu d'or 1963) commandait un sérieux examen par des experts suisses. Etant donné que l'implantation projetée se trouve en dehors de la zone protégée, aucune opposition fondée en droit ne pouvait être formulée; toutefois notre conseiller technique a présenté des propositions pour un meilleur aménagement.

Mais notre principal souci de l'année 1965, en ce qui concerne les sites construits, a été *la ville fortifiée de Morat* (V. le rapport de notre Bureau technique, page 25). Au moment où ces lignes sont écrites, de discrets pourparlers sont en cours, qui, s'ils aboutissent, pourraient donner à la société propriétaire du terrain la possibilité de construire le bâtiment combattu à un autre emplacement, où il ne menacerait en aucune façon l'aspect historique de la cité. Nous espérons pouvoir faire part l'an prochain d'une heureuse issue de cette affaire.

13. Europa Nostra. Nous avons fait rapport, dans le fascicule No 4/1965 de la revue, sur les débuts du « Heimatschutz européen » et sur la collaboration que nous avons assurée à cette association. D'autres bonnes nouvelles nous sont parvenues entre-temps. L'action commune des ligues européennes pour la protection du patrimoine a contribué à l'abandon du plan de lotissement de la *Via Appia antica*, à Rome. Cette voie historique, qui est en même temps un vénérable cimetière, ainsi que toute la contrée avoisinante, ont été placées sous protection légale, et seront aménagées en parc, magnifique lieu de détente.

Une autre bonne nouvelle nous est parvenue du *Conseil de l'Europe* à Strasbourg qui, après un examen approfondi, a conclu qu'Europa Nostra était l'institution compétente pour la protection du patrimoine et des monuments en Europe. Aussi lui a-t-il conféré la qualité de membre délibératif. Voilà donc la Ligue européenne singulièrement élevée en dignité et en considération.

Adieux.

C'est par ce tour d'horizon que le soussigné, qui prend sa retraite, clôt la longue série des rapports qu'il a rédigés, année après année, au nom du comité central. *Ernst Law*

(Trad. C.-P. B.)